



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 11293

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les conditions de développement du comité pour la défense et l'humanisation de l'hôpital de Nogent-sur-Seine (Aube). Le comité de défense insiste tout particulièrement sur une participation plus importante de l'Etat au financement de la construction d'un service long séjour, sur le maintien d'un service médecine qui de 25 lits est passé à 10 lits. Elle lui demande quelles sont les mesures envisagées pour l'humanisation de cet hôpital.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur le problème du financement de la construction d'un service de long séjour à l'hôpital de Nogent-sur-Seine. Cet hôpital a engagé un important programme de rénovation de ses services. Il consiste en la construction d'un service de soins de longue durée et la rénovation de sa maison de retraite. Ce programme devrait permettre à l'établissement de mieux répondre aux besoins de la population âgée nogentaise. Les travaux devraient s'étaler sur une durée de trois ans. Ce projet doit se réaliser notamment grâce aux aides financières des collectivités territoriales, le conseil général et la commune de Nogent-sur-Seine s'étant beaucoup investis dans celui-ci. Quant au problème relatif au nombre et à la nature des lits de médecine, il devrait être étudié dans le cadre de la révision du schéma régional de l'organisation sanitaire de la région Champagne-Ardenne.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11293

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 1998, page 1314

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5333